

Bulletin municipal



Janvier 2015

LAVAL DE CERÉ

Vœux du maire 2015

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Nous voici au cœur de la période des vœux, qui est aussi la période des bonnes résolutions. C'est toujours avec émotion que je m'adresse à vous. J'espère que l'actualité économique et sociale nous donnera de bonnes raisons d'aspirer à quelques jours meilleurs, après les tensions dans notre pays liées à la liberté d'expression, l'insécurité et les attentats.

En cette nouvelle année, je vous présente mes vœux les plus chaleureux, je souhaite que 2015 vous apporte bonheur, santé et réussite dans tous vos projets.

Je remercie le conseil municipal et tous les employés pour leur dévouement.

Il est de notre devoir, à nous les élus, de vous accompagner pour tenter de gommer au maximum les obstacles que vous rencontrez au quotidien.

Les élus et les services municipaux restent à votre écoute pour poursuivre ensemble le développement de la commune.

2015 verra un changement de politique dans notre commune avec des idées nouvelles.

Dans le 1^{er} semestre de 2015 je vais laisser ma place de maire au 1^{er} adjoint tout en restant conseiller.

Mesdames et Messieurs, je vous renouvelle mes vœux. Je souhaite avec force que l'année 2015 soit pour tous, une année de joie, de satisfaction et de paix.

Mesdames et Messieurs, je vous renouvelle mes vœux. Je souhaite avec force que l'année 2015 soit pour tous, une année de joie, de satisfaction et de paix.

Jean-Marc Cantarel

La canrobade

L'association de théâtre de la commune a formé un nouveau bureau :

Présidente : Monique Pinaud

Trésorier : Christian Espalieu

Secrétaire : Nathalie Mas

Nous attendons avec impatience les représentations de 2015 !

Anim'Laval

L'association a organisé avec réussite un LOTO le 7 décembre 2014.

Nous les encourageons à poursuivre en formant un nouveau bureau afin de continuer à animer notre village avec d'autres manifestations.

Incivilités

Il est regrettable que certains individus s'amusent à détériorer les biens de la commune et des particuliers :

-Guirlandes du sapin de Noël coupées

-Murets dégradés

-Toilettes publiques vandalisées

-Dépôt d'encombrants à côté des containers.

Fuites d'eau sur le réseau

Quelques fuites ont été constatées et réparées sur le réseau dernièrement et ont malheureusement occasionné quelques désagréments dans l'alimentation.

Le conseil municipal remercie les personnes qui les ont signalées et ont permis ainsi de limiter les pertes.

Gare

Après que la SNCF ait nettoyé les abords de la gare, réseaux ferrés de France va procéder à l'entretien de ses parcelles à partir du 26 janvier 2015, par l'intermédiaire de l'association de réinsertion sociale I.D.E.E. d'ARGENTAT.

Location de la salle des fêtes

La location s'effectue du vendredi 14h au lundi 9h. Les tarifs ont été établis en fonction de la période :

Hiver : du 1^{er} octobre au 30 avril

Été : du 1^{er} mai au 30 septembre

TARIFS	Hiver	Été
Habitant de la commune	130 €	110 €
Habitant hors commune	200 €	170 €
Association communale	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures	200 €	170 €
Professionnel	300 €	250 €
Journée supplémentaire	60 €	50 €

Gratuit une fois par an jusqu'à l'âge de 20 ans pour les jeunes de la commune

Renouvellement de contrat

Le contrat de M Alain Padirac (20 heures par semaine) a été renouvelé pour un an (du 03/02/2015 au 02/02/2016).

Comment faire baisser la taxe Ordures Ménagères ?

Le prix que chaque propriétaire paye pour les Ordures Ménagères (par la Taxe Foncière) est calculé à partir d'une base qui varie en fonction de 2 paramètres :

- Le taux de refus : pourcentage de déchets non recyclables déposés dans les containers de tri.
- La performance : la quantité de déchets déposés dans les containers de tri.

Plus les containers de tri sont remplis de produits effectivement recyclables, plus le prix des ordures ménagères baisse. Enfin, pour l'environnement et les générations futures, il est essentiel de réduire nos déchets notamment nos ordures ménagères.

Il est donc dans notre intérêt à tous d'améliorer encore notre tri.

Quelques conseils pour bien trier dans le LOT :

Container à verre : Uniquement pour les emballages en verre (pas de carreaux, de verre de table cassé, ou d'ampoule), Enlever les capsules et les bouchons des bouteilles.

Encombrants : Sommier, matelas, mobilier, électroménager (matériaux supérieurs à 50 cm)

Déchèterie : Produits toxiques, volumineux ou électriques (Batterie, Pneus, vêtements, gravats...)

Container de tri (bac vert) :

- Pour tous les emballages vides (y compris les aérosols, les boîtes d'œufs, les pots de yaourts, les bouteilles d'huile, les barquettes en polystyrène, les poches plastiques...) et les papiers non souillés (y compris les enveloppes, les papiers froissés et les journaux sortis du blister)
- Pas de verre ou de produit dangereux, **le tri est fait à la main !**
- pas de vêtement, pas de chaussures, pas de jouets, pas d'objet composé de plusieurs matériaux (parapluie, balais...)
- Dans le doute, jeter avec les ordures ménagères dans une poche poubelle fermée. (bac marron)

Composteur :

- Déchets pouvant être compostés : épluchures, coquilles d'œuf écrasées, feuilles, herbe en petite quantité, essuie-tout/serviettes en papier, sachet de thé, marc de café avec filtre, pâtes, riz, pain, cendres en petite quantité
- Vous pouvez acquérir **pour 20 € un composteur à placer dans votre jardin** ainsi qu'un ensemble de **3 poubelles** à couvercle en contactant le SYDED (site internet ou auprès de Mélanie Belveyre)

Votre représentante auprès du SYDED et du SICTOM, Mélanie Belveyre.

Pour plus d'information, consultez le site du SYDED du Lot : <http://www.syded-lot.fr>

Spectacle de Noël du RPI



Pour la première fois la classe de maternelle a participé au spectacle de Noël des élèves de Cahus. Les CE2, CM1 et CM2

ont présenté un spectacle engagé sur le thème de l'eau, des chants, de la flûte ainsi qu'un très joli numéro de gym au sol et de ruban.

Une vingtaine de petits lutins (entre 2 et 6 ans) ont quant à eux réalisé trois chorégraphies qui ont ému et amusé les nombreux spectateurs présents. Félicitations à l'ensemble des élèves ainsi qu'à leurs enseignantes Mmes Jauzac et Pégourie.

Temps d'Activité Péri-scolaire

La communauté de Commune Cère et Dordogne organise les TAP depuis le 01/01/15 mais la commune en assume toujours le coût.

Garderie et Cantine scolaire

Nouveau numéro : 06 33 48 47 07
Fermeture de la garderie du soir à 18h.

Sécurité à l'école

En raison du renforcement du plan vigipirate les portails de la cour seront fermés de 8h50 à 16h30.

Effectifs scolaires

Actuellement, il y a :

- 26 enfants en maternelle
- 14 enfants en CP - CE1
- 14 enfants en CE2 - CM1 - CM2 (A Cahus)

En moyenne 25 repas sont servis quotidiennement à la cantine de Laval de Cère.

Travaux

Les volets de l'école vont être changés par M Eyrignoux Martin menuisier installé sur la commune et les fenêtres de l'ancienne mairie vont être remplacées par des fenêtres isolantes en PVC par l'entreprise Jauzac. Les travaux commenceront lorsque les subventions seront attribuées (Conseil Général, Etat, Conseil Régional).

Agenda

- Les dimanches 22 et 29 mars auront lieu les **élections cantonales**.
- le vendredi 6 février à 15h la **médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale** sera remise par Mme la sous-préfète, Mr le député et Mr le conseiller général, à M Creusot (plus de 20 ans consacrés à notre commune).

Actes d'Etat Civil du 01/07/14 au 15/01/15

Naissances:

ACHAIA Noakim le 11/09/2014

Décès:

ROUSSILHE Albert le 20/11/2014 décédé à l'âge de 90 ans.
BOELLINGER Marcelle, Anna est décédée aux Bruyères à Sousceyrac le 13 janvier 2015 dans sa 85^{ème} année.

Mariages:

HEBERT Pascal et PAUL Gwenaëlle le 26/07/2014
DUPLOUY Alain et FREYSSINET Isabelle le 27/09/2014